

Dr Denis ERNI
Boîte postale 408
1470 Estavayer-le-Lac
denis.erni@a3.epfl.ch
Tél. : 079 688 34 30

Recommandé
FSA
Mme la Présidente
Birgit Sambeth Glasner
Martgasse 4
Case postale
3001 Berne

Estavayer-le-Lac, le 13 septembre 2021

http://www.swisstribune.org/doc/210913DE_BS.pdf

Demande d'un avocat pour défendre mes droits fondamentaux garantis par la CEDH

Madame la Présidente de la FSA,

Je me réfère à mon courrier daté du 11 septembre 2021. Comme ce sont des membres de la FSA qui m'ont privé du droit d'être représenté par mon avocat, et comme trois de mes avocats se sont plaints de pressions exercées avec les interventions des Bâtonniers de la FSA, j'ai informé le Président de l'AS-MPC que je contestais l'ordonnance du Procureur Général Ruedi Montanari.

Ce dernier sait qu'aucun avocat n'osera désobéir au Bâtonnier au vu des menaces qui ont été exercées sur mon PDG, voir pièce 11 CEDH, avec l'assassinat de Pierre Penel qui montre qu'il n'existe pas de limites pour ceux qui font partie de l'organisation criminelle où Me Foetisch est haut placé.

Vous trouverez ci-joint la copie¹ du courrier envoyé au Président de l'AS-MPC

Je me tiens à votre disposition pour un entretien sur ces pressions exercées sur mes avocats qui font partie des pratiques qui font frémir observées par le public qui a déposé la demande d'enquête parlementaire.

Veuillez agréer, Madame la Présidente de la FSA, mes salutations cordiales.


Dr Denis ERNI

¹ http://www.swisstribune.org/doc/210913DE_HU.pdf